



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 21 janvier 2014

18 h 30

salle du conseil

Présence : Aldéo Saulnier, maire
Roland Fougère, maire suppléant
Oscar LeBlanc, conseiller
Pauline Hébert, conseillère
André J. Cormier, directeur général, greffier
Joanne Savoie, secrétaire
Daniel Allain, directeur des immeubles

Absent : Mike LeBlanc, conseiller

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour.

14-05 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Écoute des objections de l'Arrêté 2014-03 – Arrêté modifiant l'arrêté 2008-05, l'arrêté de zonage de la ville de Bouctouche. (73 rue McLaughlin)

Aucune personne ne s'est présentée pour s'opposer au projet d'arrêté.

4. **Arrêté 2014-02 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-02, l’arrêté adoptant le plan municipal de la ville de Bouctouche – première lecture lue dans son intégralité. (73 rue McLaughlin)**

14-06 : ROLAND FOUGÈRE / PAULINE HÉBERT

que l’on adopte la première lecture de l’Arrêté 2014-02 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-02, l’arrêté adoptant le plan municipal de la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

5. **Arrêté 2014-02 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-02, l’arrêté adoptant le plan municipal de la ville de Bouctouche – deuxième lecture lue par titre. (73 rue McLaughlin)**

14-07 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l’on adopte la deuxième lecture de l’Arrêté 2014-02 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-02, l’arrêté adoptant le plan municipal de la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

6. **Arrêté 2014-03 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-05, l’arrêté de zonage de la ville de Bouctouche – première lecture lue dans son intégralité. (73 rue McLaughlin)**

14-08 : PAULINE HÉBERT / ROLAND FOUGÈRE

que l’on adopte la première lecture de l’Arrêté 2014-03 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-05, l’arrêté de zonage de la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

7. **Arrêté 2014-03 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-05, l’arrêté de zonage de la ville de Bouctouche – deuxième lecture lue par titre. (73 rue McLaughlin)**

14-09 : OSCAR LEBLANC / ROLAND FOUGÈRE

que l’on adopte la deuxième lecture de l’Arrêté 2014-03 – Arrêté modifiant l’arrêté 2008-05, l’arrêté de zonage de la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

8. Affaires nouvelles.

Le directeur général informe les membres du conseil qu'ils sont invités à participer au lancement de la programmation musicale 2014 du Pays de la Sagouine qui aura lieu le mardi 28 janvier prochain à 11h au restaurant L'Ordre du Bon Temps.

Le maire suppléant Fougère et la conseillère Hébert vont représenter la municipalité à ce lancement.

9. Levée de l'assemblée.

14-10 : PAULINE HÉBERT

pour la levée de l'assemblée à 18h40.

ADOPTÉE